

Présents : Mmes. ETTORI, ALBAN, LEMINEZ- Mrs. ESTEBE, TONETTI, CATALA, DELABROUSSE, BARROU, SZCZESNIAK, HUILLET

Excusés : Mmes. QUILLIEN, DILLON, FOUILLIS - Mrs. MICHAU AYMOUNIN, SALAMERO, SABATIER, CHANSOU, POUSSE

Ordre du jour :

- ⇒ Point financier 2015
- ⇒ Fusion OTPO/PAH/OTPM
- ⇒ Projet de délocalisation OTPM
- ⇒ Informations Missions AIDER
- ⇒ Questions diverses (évènementiel Toulouse...)

Monsieur Fabien CATALA souhaite la bienvenue et remercie les membres présents. Il cite les excusés et présente l'ordre du jour dont le point d'étape de la fusion entre les offices de tourisme et le PAH.

RESULTAT FINANCIER 2015

Malgré une baisse des charges de fonctionnement et une augmentation des produits d'exploitation (augmentation due au départ de Marina Salby pour le Pays d'Art et d'Histoire – mise à disposition), les comptes de l'office de tourisme présentent un déficit de 7164.52 euros.

Deux éléments majeurs viennent expliquer ce déficit, à savoir une augmentation des charges sociales relatives à un redressement URSSAF (3000 euros), et une baisse des visites guidées pour l'année 2015 à hauteur de 4300 euros.

OFFICE DE TOURISME PAYS DE MIREPOIX		FidSud		Le Bilan de votre Année 2015	
RESSOURCES ASSOCIATIVES					
	2015	2014	Évolution		
Subventions obtenues	166 318 €	155 978 €	+6,6%	😊	
Cotisations des adhérents	1 872 €	2 008 €	-6,8%	😞	
Dons, Legs	3 €	3 €	0%	➡	
Total des ressources	168 193 €	157 989 €	+6,5%	😊	

OFFICE DE TOURISME PAYS DE MIREPOIX		FidSud		Le Bilan de votre Année 2015	
ACTIVITÉ GLOBALE					
	2015	2014	Évolution		
Ressources associatives	168 193 €	157 989 €	+6,5%	😊	
Ventes de marchandises	3 142 €	4 246 €	-26%	⚡	
Prestations vendues	50 580 €	48 395 €	+4,5%	😊	
Produits de fonctionnement	221 915 €	210 630 €	+5,4%	😊	
Contributions volontaires	21 598 €	21 239 €	+1,7%	➡	

tourisme est en déficit depuis 3 ans, que les visites guidées ne peuvent que baisser d'autant que l'office de tourisme est aujourd'hui privé d'un guide.

- ⇒ Jeanne Ettori précise que bien que la masse salariale représente 80%, elle sert à la réalisation d'actions. Sans elle, l'office de tourisme n'aurait aucune action. De plus en ce qui concerne les visites guidées, elles restent soumises à la demande. La communauté de communes peut décider d'allouer une subvention plus élevée.
- ⇒ Jean Huillet indique que les subventions allouées dans les autres offices de tourisme, le sont au ratio du nombre d'habitants et que le ratio actuel du Pays de Mirepoix est très inférieur. La communauté de communes doit s'appuyer sur ces bases et en discuter. Le fonctionnement actuel est à minima, il observe qu'il manque du personnel notamment sur le village de Camon pour réaliser les visites guidées.
- ⇒ Henri Barrou rappelle que la subvention allouée en 2014 était de 85174 euros et en 2015 de 89667 euros. Elle ne reste pas constante mais elle reste insuffisante. Il est certain que si il y a avait du personnel en plus, il y aurait des actions en plus. La nouvelle structure devrait par la prise en compte de tout le personnel permettre plus d'actions.
- ⇒ Jeanne Ettori évoque le passage de Mirepoix sur la chaîne TF1 en précisant qu'il s'agit d'une action intéressante et très porteuse.
- ⇒ Véronique Racaud intervient pour signaler que certes ce passage est intéressant et bénéfique pour notre territoire mais qu'il relève d'une action privée et de l'implication d'un prestataire.
- ⇒ Fabien Catala revient sur le personnel en indiquant que deux guides conférenciers seront recrutés pour remplacer Emilie et Marina et mettre en œuvre l'offre pour la clientèle individuelle, plus ambitieuse cette année, puisqu'elle s'étale de juin à septembre et comprend aussi le territoire du Pays d'Olmes. Il rajoute que l'action visite guidée est importante pour l'office de tourisme qu'il convient de continuer à travailler.
- ⇒ Jacques Estèbe précise qu'il n'émet pas de critique au regard du poste de visite guidée qui était équilibré lorsqu'il y a avait des subventions. Toutefois, à l'heure de la création de la destination touristique, il faut s'interroger sur ce que nous voulons en matière de tourisme L'exemple de l'office de tourisme du Pays de Foix Varilhes est révélateur sur la volonté de développer le tourisme De plus, une collectivité en excédent de 800000 euros doit entendre que le tourisme est un joyau et une manne économique pour elle.
- ⇒ Freddy Tonetti interroge sur la possibilité de trouver des mécènes.
- ⇒ Monique Leminez demande si certains acteurs du territoire peuvent intervenir sur les visites guidées ?
- ⇒ Véronique Racaud répond qu'effectivement il faut rechercher des mécènes, il faut toutefois que notre territoire les intéresse. En ce qui concerne l'intervention de certains acteurs du territoire pour les visites guidées, c'est une éventualité dans la mesure où ces derniers sont guides-conférenciers, titre permettant de garantir la labellisation PAH et la qualité des visites.

FUSION OT ET PAH – LES STATUTS ET LE BUDGET

La création de la structure de destination nécessite une fusion/fusion entre l'office de tourisme du Pays de Mirepoix et le Pays des Pyrénées Cathares. Cette fusion/fusion permettra aux structures actuelles d'en former une seule en conservant les avantages existants notamment en terme d'exonérations. Ce projet de fusion doit être voté par les conseils d'administration respectifs deux mois avant la tenue de leur assemblée générale extraordinaire qui entérinera le projet.

Ce projet de fusion/fusion a fait l'objet d'une présentation au conseil d'administration du 8 mars 2016 et suite à cette présentation, les membres doivent se prononcer.

Le président procède au vote :

Le projet de fusion/fusion est voté à l'unanimité

Date assemblée générale :

Conformément aux directives nécessaires pour la création de la nouvelle et au préalable la fusion des structures mentionnées ci-dessus, la date de l'assemblée générale et de l'assemblée extraordinaire est fixée au 5 juillet 2016.

Le projet de statuts :

Jacques Estèbe a soumis des corrections à la proposition de statuts : les corrections sont énumérées, discutées et intégrées.

Cf. statuts en pièce jointe (corrections en vert).

Le projet de budget :

La proposition de budget étant en cours d'élaboration, elle ne peut faire l'objet d'une présentation à ce conseil d'administration et sera donc à l'ordre du jour du prochain qui sera organisé à cet effet.

DELOCALISATION DE L'OFFICE DE TOURISME

Les locaux actuels ne permettent plus de répondre aux besoins de la clientèle et des professionnels notamment de par leur exigüité qui se révèle être particulièrement pénalisante. Les déplacements sont difficiles et n'incitent pas les visiteurs à rester suffisamment longtemps dans l'OT pour que les conseillers en séjour effectuent un acte de renseignement complet et professionnel.

L'espace d'accueil et d'information doit :

- Accueillir et informer dans un espace accessible à tous et favorisant l'échange
- Permettre l'écoute, le contact, le conseil en séjour
- Offrir des espaces de consultation accessibles = documentation, borne de consultation, tablettes numériques...
- Offrir des espaces de consultation en dehors des horaires d'ouverture de l'OT = vitrine....
- Proposer des espaces dédiés à la consultation / au repos / à l'utilisation de tout matériel informatique utilisant des connexions d'accès internet
- Offrir un espace « enfants »
- Offrir un espace « Grands Sites »
- Offrir des espaces thématiques relatifs à l'offre touristique
- Valoriser l'offre touristique du territoire et du département
- Proposer des produits à la vente : espace boutique
- Etre un espace d'animation / d'exposition

A ce jour deux lieux sont à l'étude pour accueillir l'office de tourisme :

- ⇒ La pharmacie sous les couverts
- ⇒ L'entrepôt Cavaillez

Ces deux lieux présentent les avantages et inconvénients suivants :

PHARMACIE DES COUVERTS

AVANTAGES

- **Positionnement sur la place**
- **Vitrines**
- **Possibilité d'accueil à l'extérieur**

INCONVENIENTS

- **Positionnement hors des flux**
- **Peu visible**
- **Négociation avec deux propriétaires**
- **Superficie minimale**

ENTREPÔT CAVAILLEZ

AVANTAGES

- **Positionnement sur les flux**
- **Vitrines**
- **Possibilité d'accueil à l'extérieur**
- **Parking**
- **Superficie nécessaire**

INCONVENIENTS

- **Positionnement hors de la place**
- **Nécessité d'organiser un cheminement vers le centre**
- **Nécessité de maintenir un accueil sur la place lors de périodes de forte fréquentation**

INFORMATIONS MISSIONS AIDER : APPUI INTERMINISTERIEL AU DEVELOPPEMENT ET A L'EXPERTISE EN MILIEU RURAL.

Contexte et installation de la mission :

Dans le cadre du comité interministériel aux ruralités (mars 2015) a été mis en place le dispositif AIDER destiné aux élus locaux des territoires dans lesquels l'ingénierie publique comme privée est nettement insuffisante.

Par ce dispositif, il s'agit de mobiliser des hauts fonctionnaires à profil technique pour des missions d'appui à durée déterminée auprès d'une collectivité locale ayant exprimé un besoin pour un projet stratégique ou opérationnel complexe dont elle assure le pilotage.

Dans ce cadre la CCPM et la CCPO avec le soutien de la préfecture de l'Ariège, ont fait connaître leurs besoins en matière d'ingénierie. Autour **d'un objectif stratégique d'accompagnement des mutations du territoire en matière de développement économique, touristique et résidentiel**, il s'agit de renforcer l'attractivité du territoire des Pyrénées Cathares de manière combinée en travaillant les deux axes opérationnels suivants:

A. Affirmer une politique touristique autour de la destination "Pyrénées Cathares »

B. Impulser une politique d'aménagement et de redynamisation qualitative du territoire.

En juillet 2015, 3 hauts fonctionnaires d'état sont missionnés afin d'accompagner le territoire dans la mise en œuvre des actions identifiées dans le cadre du dispositif AIDER:

- ⇒ **Mr Farcy**, inspecteur général des ponts, des eaux et forêts (coordonnateur de la mission)
- ⇒ **Mr Fareniaux**, inspecteur général de l'administration et du développement durable
- ⇒ **Mr Blaison** contrôleur général économique et financier.

La mission a été mise en place, sous la présidence des deux communautés de commune le 3 septembre 2015.

Sélection des projets :

Axe stratégique 1: Affirmer une politique touristique autour de la destination "Pyrénées Cathares »

1. Montségur Grand Site 2020
2. Opération Mirepoix 2030
3. Aménagement du lac de Montbel
4. Développement touristique de la station des Monts d'Olmes

Axe stratégique 2:

5. Centre-bourg de Lavelanet
6. Requalification des friches et des bâtiments vacants

Bilan d'étape mars 2016:

Projet 1 : Montségur Grand Site 2020

- ⇒ Construction d'un nouveau musée, d'un bâtiment d'accueil et d'aménagements urbains. Il a été proposé qu'un chargé de mission soit recruté à plein temps avec pour objectif de porter le projet dans sa globalité en lien avec l'équipe de la CCPO.
- ⇒ Projet de labellisation "Opération Grand Site de France".
- ⇒ Résoudre le problème des fouilles dont la reprise est conditionnée, depuis 30 ans, par la fourniture d'un rapport des fouilles achevées dans les années 90.

Projet 2 : Opération Mirepoix 2030

- ⇒ Élaborer un schéma d'aménagement et de valorisation de la ville dans le cadre de Mirepoix 2030. Aujourd'hui il apparaît nécessaire d'établir un état des lieux concernant la sécurisation et la valorisation des couverts.
- ⇒ Rédaction d'un cahier des charges pour analyser la santé des couverts et préconisations de travaux
- ⇒ Rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation d'une étude d'aménagements urbains.

Ce sujet reste sensible à Mirepoix notamment de par l'inquiétude d'une "sanctuarisation" de la place Maréchal Leclerc qui est un lieu de vie associative très important.

Projet 3: Aménagements du lac de Montbel

- ⇒ Un projet de rehaussement du lac est actuellement à l'étude.
- ⇒ Une réflexion sur le positionnement du lac, de ses équipements, confortée par une étude des clientèles du territoire des "4 M" sera menée par la mission.
- ⇒ Une étude sera réalisée par Atout France sur le type de tourisme potentiel sur ce site.

Questions diverses

Véronique RACAUD informe les membres que les destinations ont été sollicitées fin février par l'Agence de Développement Touristique pour participer à une opération de promotion à Toulouse à raison de deux fois par an (printemps/hiver) sur trois ans. Les offices de tourisme du Pays d'Olmes et du Pays de Mirepoix – la destination – ont validé leur participation. Le coût de l'opération est de 3000 euros par an par destination. Il s'agit de valoriser l'offre touristique du département de façon originale et non similaire à celle d'un salon. Ainsi chaque destination a travaillé l'offre à valoriser. En ce qui concerne la destination Mirepoix Montségur, il a été choisi la valorisation des 4M (Mirepoix, Montbel, Montségur, Monts d'Olmes). A cet effet seront créés deux bâches montrant les 4 sites et un flyer. Cette opération est aussi une opportunité pour le lancement de la nouvelle communication de la destination : les 4M.

Séance ouverte à 15h00, close à 18h00.

Le Président



Fabien CATALA